

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à l'aménagement d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de SALBRIS

Par arrêté préfectoral du 28 décembre 2017, une enquête publique relative au projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la commune de SALBRIS, rue de la République, sera ouverte en mairie de SALBRIS **du lundi 05 février 2018 à 14h00 au vendredi 09 mars 2018 à 17h30 inclus**.

Le projet de centrale photovoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R122-8 du code de l'Environnement. Il est par ailleurs soumis à la procédure de demande de permis de construire.

Demande de permis de construire n° 041 232 17D0012 déposée par la SARL EREA INGENIERIE dont le siège social est situé 10 place de la République, 37190 AZAY-LE-RIDEAU. La SARL est représentée par M. Lionel WAEBER.

COMMISSAIRE-ENQUETEUR : M. Charles RONCE, *cadre du ministère de l'Équipement en retraite*, est nommé commissaire-enquêteur.

CONSULTATION DU DOSSIER : pendant la durée de l'enquête, un dossier sera déposé à la mairie de SALBRIS où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelles au public.

Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

Horaires d'ouverture de la mairie de SALBRIS :

lundi : de 14h00 à 17h30

mardi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

samedi de 9h00 à 12h00

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public dans la mairie de SALBRIS afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées :

- par écrit à la mairie de SALBRIS, à l'attention du commissaire-enquêteur ;
- par mail à l'adresse suivante : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de SALBRIS :

- le lundi 05 février 2018 de 14h à 17h30,
- le jeudi 15 février 2018 de 14h à 17h30,
- le mercredi 28 février 2018 de 14h à 17h30,
- le vendredi 09 mars 2018 de 14h à 17h30.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher et à la mairie de SALBRIS où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante : <http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>